



# Appel à candidatures

## Challenge Post-doctorants Internationaux 2021

Appel à projets à destination des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour l'émergence et l'accompagnement de projets de recherche en Sciences du Numérique, en Pays de la Loire

**Date de lancement : lundi 7 septembre 2020**

[www.atlanstic2020.fr](http://www.atlanstic2020.fr)

1. Contexte et objectifs .....	2
2. Critères d'éligibilité : qui peut postuler ? .....	2
3. Dépenses éligibles et modalités de soutien.....	2
4. Comment soumettre ? .....	2
5. Procédure et critères de sélection .....	3
6. Calendrier .....	3
7. Annexe 1 - Les établissements concernés .....	3
8. Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif.....	4
9. Annexe 3 : Dossier de candidature .....	4



## 1. Contexte et objectifs

Cet appel Challenge Post-doctorants Internationaux 2021 vise à soutenir des recherches à dominante fondamentale en coopération avec une équipe étrangère. Son but est de consolider le potentiel des équipes de recherche en les finançant pour mener **un programme de recherche postdoctoral conjoint avec une équipe associée à l'un de nos instituts partenaires** tout prioritairement IVADO à Montréal et NII à Tokyo. Ce programme **d'une durée de un an** doit favoriser le développement des laboratoires ligériens à l'international.

Le soutien proposé de 50 k€ correspond au salaire d'un an de post-doctorant. Ce soutien peut être complété par un financement des frais de séjours et de missions des encadrants du post-doctorant en réponse aux deux appels couplés Sabbatiques et Visiteurs Internationaux. Un cofinancement du partenaire est **obligatoire**.

## 2. Critères d'éligibilité : qui peut postuler ?

Le porteur du projet doit être membre d'un laboratoire de recherche ligérien et employé par l'un des établissements partenaires<sup>1</sup> du programme Atlanstic 2020.

Le porteur doit obligatoirement associer un co-porteur étranger employé par un établissement partenaire d'Atlanstic 2020.

## 3. Dépenses éligibles et modalités de soutien

Les dépenses concernent exclusivement le salaire du post-doctorant qui sera employé de l'Université de Nantes et mis à disposition de l'établissement porteur. Selon l'agenda et le financement du projet ce post-doctorant pourra fractionner son temps entre les deux sites de résidence des équipes partenaires.

**Le post-doc devra débuter au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2021.**

## 4. Comment soumettre ?

Les porteurs de projet sont encouragés, avant le dépôt officiel du dossier, à un échange préalable avec la direction scientifique du RFI<sup>2</sup> qui s'assurera de son adéquation avec la feuille de route internationale du RFI, la politique d'accueil et de cofinancement du partenaire étranger et les possibilités d'accompagnements complémentaires dont les délégations CNRS, les CRCT et les congés sabbatiques.

**La soumission définitive du dossier doit inclure un double avis motivé du directeur de laboratoire ligérien d'appartenance du porteur et du responsable d'équipe du co-porteur étranger.**

---

<sup>1</sup> Cette liste est donnée en annexe1. Si l'établissement du porteur ne figure pas dans cette liste une charte de partenariat avec Atlanstic 2020 pourra être envisagée. Pour toute question sur les chartes de partenariat, prendre contact avec la directrice opérationnelle : [murielle.manin@univ-nantes.fr](mailto:murielle.manin@univ-nantes.fr)

<sup>2</sup> Directeur scientifique : [Pierre.Cointe@imt-atlantique.fr](mailto:Pierre.Cointe@imt-atlantique.fr)

Directeur scientifique adjoint site Angers : [laurent.autrique@univ-angers.fr](mailto:laurent.autrique@univ-angers.fr)

Directeur scientifique adjoint site Le Mans : [sylvain.meignier@univ-lemans.fr](mailto:sylvain.meignier@univ-lemans.fr)

## 5. Procédure et critères de sélection

Les dossiers seront instruits par la direction scientifique et la direction du collège Recherche Atlanstic2020 après évaluation externe par deux membres du conseil scientifique.

Une audition du projet sera organisée devant le bureau exécutif le 18 décembre 2020 et une réponse définitive sera apportée courant janvier 2021.

Les critères de sélection sont, de manière non exhaustive, les suivants :

- Renforcement de la stratégie internationale Atlanstic 2020 ;
- Adéquation du projet avec les domaines scientifiques et la feuille de route Atlanstic 2020 ;
- Excellence scientifique du projet avec une identification claire des verrous ;
- Caractère original et novateur du projet avec un élément discriminant pour le territoire ;
- Qualité du post-doctorant proposé ;
- Impact attendu en termes de visibilité et de rayonnement académique ;
- Étape suivante envisagée : jalon dans un programme de recherche plus vaste, dépôt d'un dossier ANR, H2020, ERC ...

## 6. Calendrier

Lancement de l'appel Challenge International	Lundi 7 septembre 2020
Dépôt des dossiers site Université d'Angers	Du vendredi 9 au vendredi 16 octobre 2020
Audition	Vendredi 18 décembre 2020
Notification du jury	Janvier 2021

## 7. Annexe 1 - Les établissements concernés

Sont concernés les projets portés par les membres des laboratoires ayant pour tutelle l'un des cinq établissements suivants :

- Les trois Universités de Nantes, Angers et du Maine ;
- Les trois Écoles ; Centrale Nantes, IMT Atlantique et ESEO.

## **8. Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif**

Le collège Recherche est constitué :

- Des représentants du LS2N (Claude Jard, Diana Mateus et Philippe Wenger), du directeur LARIS (David Bigaud), du directeur du LERIA (David Lesaint) et du directeur du LIUM (Sylvain Meignier) ;
- Du directeur du labex CominLabs (Patrick Bouthemy) ;
- D'un directeur scientifique adjoint de l'INS2I CNRS (Jamal Daafouz)
- Du délégué scientifique du centre Inria Rennes Bretagne Atlantique (Christine Morin) ;

Le bureau exécutif est constitué :

- Du directeur scientifique (Pierre Cointe) et de ses deux adjoints de site (Laurent Autrique et Sylvain Meignier) ;
- De la directrice opérationnelle (Murielle Manin) ;
- Des directeurs des trois collèges Recherche (Frank Plestan et Philippe Wenger), Formation (Franz Jarry et Emmanuel Morin) et Innovation (Gérard Le Bihan et Aude-Ysoline Errien).

## **9. Annexe 3 : Dossier de candidature**



**Atlanstic**  
2 · 0 · 2 · 0

Recherche,  
Formation  
& Innovation  
en PAYS de la LOIRE

# Dossier réponse appel

## Challenge Postdoc International 2021

Dépôt du 9 au 16 octobre 2020

[www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020](http://www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020)

### 1- Titre du projet et acronyme

### 2- Coordinateur scientifique

**Porteur du projet :**

Prénom :

Nom :

Fonction :

Coordonnées (mail/tél)

**Laboratoire de rattachement Atlanstic 2020**

Equipe :

Coordonnées :

**Laboratoire de rattachement partenaire**

Equipe :

Coordonnées :

**Établissement chargé de la gestion administrative et budgétaire du projet :**

### 3- Champ thématique

Cocher la case de rattachement principale

- Les sciences des données
- Les systèmes complexes
- Les contenus et les interactions
- Les sciences du logiciel
- La robotique
- Blanc : ne relevant d'aucune des thématiques précédentes

#### 4- Description du projet

On précisera le programme de recherche conjoint mené par les deux équipes. Celui-ci inclura le sujet et l'agenda du post-doctorant qui sera financé par le RFI Atlanstic 2020. **On joindra au dossier le CV du(es) candidats(s) pressentis.**

On précisera le positionnement scientifique, les verrous à lever, la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs et évaluer les résultats, la méthode de dissémination des résultats.

#### 5- Mots-clés associés au projet

Cinq maximum

#### 6- Consortium

Laboratoire et équipe de recherche partenaire.

- Préciser le co responsable scientifique de l'équipe partenaire
- Mentionner si des travaux de recherche antérieurs ont été menés en collaboration entre les membres du consortium.
- Expliquer rapidement le rôle de chacun des partenaires dans le consortium.
- Préciser les mobilités prévus entre les partenaires en particulier celles du post-doctorant financé par le projet et celles de ses encadrants.

#### 7- Dimension internationale du projet

Le projet doit obligatoirement donner lieu à une collaboration avec une équipe de recherche associée à l'un des partenaires ci-dessous :

- IVADO
- NII
- Informatics Europe member
- CONACYT, CINVESTAV, CICESE

Suites envisagées pour le projet et impacts attendus en termes de visibilité, de rayonnement académique et de coopérations ultérieures dont réponse à des appels communs.

#### 8- Recherche transdisciplinaire et collaborative

Le projet contribue-t-il à une recherche transdisciplinaire et collaborative aux interfaces suivantes :

- STIC-Industrie
- STIC-Santé
- STIC-Electronique
- STIC-Energie
- STIC-SHS
- STIC-Education

#### 9- Financement du projet

Présentation synthétique du budget envisagé (principaux postes de dépenses, missions, consommables, petit équipement) et justification des besoins. **Le montant alloué par le RFI est limité à 50 K€.**

Détailler le cofinancement apporté par le partenaire international et l'usage qu'il est prévu d'en faire. Préciser les autres cofinancements envisagés si pertinent.

**10- Avis du directeur de laboratoire du coporteur étranger**

Cet avis portera également sur la pertinence du projet scientifique et de la coopération proposée. Il attestera également du cofinancement éventuel apporté par le partenaire.

**11- Avis du directeur de laboratoire du porteur de projet**

Cet avis portera sur la pertinence du projet scientifique proposé et de son importance relative au développement de la stratégie internationale du laboratoire.